CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO
ET DE LA CORSE-DU-SUD

PARCOURS DU CREATEUR

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

Rendez vous à l'accueil de l'Espace Entreprendre de la CCI2A où vous serez accueillis et orienté afin de suivre toutes les étapes du parcours de l'Espace Entreprendre.

ENTRETIEN DE DECOUVERTE	Il permet la découverte du projet, le diagnostic des besoins, l'orientation et la remise de documentation.	Un assistant vous reçoit sans rendez vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 sur place pu bien par téléphone : 04 95 51 55 55. espace.entreprendre@sudcorse.cci.fr
SEANCES D'INFORMATION COLLECTIVES	**3H POUR ENTREPRENDRE :** bases de la création d'entreprises (formes juridiques, régimes fiscaux et sociaux, dipositifs d'aides,...) **5 JOURS POUR ENTREPRENDRE**: approche plus approfondie des thématiques	**3H** : Tous les 15 jours le jeudi - Groupe de 10 personnes - Sur inscription. **5J** : Toutes les 5 semaines - Groupe de 15 personnes - Animés par des professionnels - Sur inscription.
RDV AVEC UN CONSEILLER	**L'entretien avec un conseiller** sur différentes thématiques : juridique, financier, environnement. **Le diagnostic personnalisé** : le conseiller valide l'idée, analyse le projet, et aide à la recherche de financement.	Sur RDV avec : - 1 conseiller juridique - 2 conseillers financiers - 1 conseiller environnement et développement durable
PERMANENCES	Elles donnent accès à des experts confirmés : - Avocats - Experts comptables - Représentants du RSI	1 permanence par mois. Entretien gratuit. Sur RDV.
CFE	**CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES** Il traite de tous les évènements affectant la vie des entreprises : immatriculation, modification, cession d'activité, radiation,...	Sans rendez vous. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.